

Formation initial: PRAP IBC – PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE-BATIMENT-COMMERCE

Objectif de la formation : A la fin de la formation PRAP IBC, le stagiaire doit être capable de prévenir les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP) liés aux activités physiques par une participation efficace des salariés dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Durée

14 heures- 2 jours

Effectif: Groupe de 10 stagiaires maximum

Horaires

A définir par le formateur

Exemple: 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu

Présentiel, dans les locaux de REFLEXENS

Locaux du demandeur : minimum 5 stagiaires) ;

Autre : nous contacter

Tarif

Inter-entreprises 400 €/ stagiaire

Frais d'aide administrative comprise (OPCO et convention)

Tarif en intra: à partir de 160 euros ; nous consulter

Dates des sessions

A définir avec le demandeur

Modalités et délais d'accès

Inscription sur

sbrunmiette@reflexens.com

La formation débute au minimum 72 heures après la finalisation du dossier administratif.

Compétences du formateur

Formateur certifié INRS.

Formation réalisée en partenariat avec un organisme habilité

Validation de la formation

Certificat de réalisation (Attestation fin de stage) et certificat acteur PRAP IBC valable 24 mois

Périodicité

Objectifs pédagogiques



- ☐ Situer l'importance des risques AT/MP liés à l'activité physique et les enjeux humains et économiques ;
- ☐ Analyser sa situation de travail et identifier les risques d'atteinte à sa santé ;
- ☐ Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents ;
- ☐ Proposer de manière concertée des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés.

Public visé



Personnel d'entreprise des secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce.

Il s'agit prioritairement des personnels des entreprises relevant du régime général de la sécurité sociale. La formation concerne aussi les salariés des entreprises hors RGSS ayant signé une convention avec l'INRS ou souhaitant adopter cette formation.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Accueil des stagiaires dans leurs locaux, ou dans une salle externe dédiée à la formation.

En présentiel :

- ☐ Documents supports de formation mis à disposition aux participants (plateforme ParcOOroo)
- ☐ Diaporama de présentation projeté et nombreux outils pratiques
- ☐ Apports théoriques et apports de l'INRS
- ☐ Etude de cas concret individuel
- ☐ Quizz en salle ou en ligne

Alternance d'apports théorique par des méthodes participatives et démonstratives puis de mises en application (mise en situation, exercices en sous-groupes, atelier).

A l'issue de la formation initiale, des documents seront remis à chaque stagiaire.

Prérequis



- ☐ Être titulaire d'un certificat SST valide
- ☐ Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit,
- ☐ Maîtriser les outils digitaux (Formulaires en ligne) ainsi que les outils de communication (email).

Accessibilité



Si un bénéficiaire présente des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

Formation initial: PRAP IBC – PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE-BATIMENT-COMMERCE

2 ans

Durée du recyclage

1 jour (7 heures)

Intervenant

Sabine BRUN

- ☐ Dirigeante organisme de formation REFLEXENS
- ☐ Formatrice acteur PRAP IBC 2S certifiée INRS
- ☐ Formatrice acteur SST certifiée INRS
- ☐ Responsable RSE/ développement durable AFNOR
- ☐ Formatrice GRETA DEAES/ IFAS/ SST
- ☐ Master 2 en Qualité et Gestion des Risques en Santé
- ☐ Infirmière Diplômée d'Etat/ DESU ressources douleur

Contact

Email : sbrunmiette@reflexens.com

Répartition du temps

Théorie : 45%

Pratique : 55%

Catégorie d'action

Action de formation

Performance 2024

- ☐ Nombre de stagiaires : NA
- ☐ Taux de satisfaction à chaud: NA
- ☐ Taux de satisfaction à froid: NA/10
- ☐ Taux d'assiduité : NA %
- ☐ Taux de réussite : NA %

Modalités d'évaluation

En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident, ensemble les acquis :

▪ Suivi de la formation

- ☐ Emargement électronique (stagiaires et formateur)
- ☐ Certificat de réalisation (Attestation fin de stage)
- ☐ Certificat ACTEUR PRAP IBC
- ☐ Evaluation à chaud en fin de formation
- ☐ Evaluation du formateur en fin de formation

▪ Acquisition des compétences :

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de

- ☐ Questionnement oral
- ☐ Reformulations des apprenants
- ☐ Mise en situation pratique

▪ Obtention du certificat :

Le Certificat d'acteur PRAP IBC sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

Programme

Les risques de mon métier : Les enjeux de la prévention

- ☐ Statistiques nationales, par activité, de l'entreprise
- ☐ Accident du Travail et Maladie Professionnelle
- ☐ Le danger, le risque : Définition & modélisation
- ☐ Les principes généraux de prévention
- ☐ Le projet des prévention & les acteurs du projet

Les risques liés aux activités physiques : Notions d'anatomie, de physiologie

- ☐ Les limites du fonctionnement de la mécanique humaine : Lésions et conséquences sur la santé
- ☐ Les facteurs de risque : Poids, âge etc.

L'analyse des situations de travail et la caractérisation des situations dangereuses

- ☐ Méthodologie d'analyse des manutentions manuelles.
- ☐ La recherche de causes
- ☐ La recherche de pistes d'amélioration : Les champs d'intervention
- ☐ Aménagement d'une situation de travail

La manutention des charges :

- ☐ Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ☐ Les aides techniques à la manutention.

Evaluation des stagiaires